



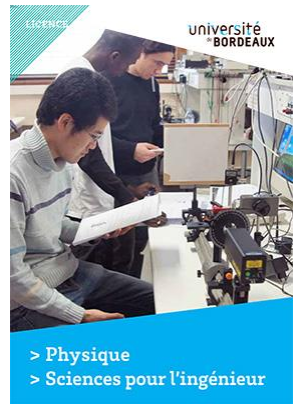
Master Informatique

Responsable :

Akka Zemmari (akka.Zemmari@u-Bordeaux.fr)

Bienvenue !!!

- 56 000 étudiants
- 3 200 enseignants et chercheurs
- 800 chercheurs internationaux
- 50 disciplines scientifiques



Vos enseignants

- LaBRI/CNRS Université Bordeaux / Inria Bordeaux sud ouest
 - 140 Chercheurs, enseignants/chercheurs
 - 150 Doctorants
 - 22 Personnels administratifs



Statistiques entrée du Master

— Gestion avec [MonMaster.gouv.fr](https://monmaster.gouv.fr)



La plateforme nationale des masters
S'informer, candidater, se décider

Profils demandés

- Licence d'informatique
- Licence mathématique informatique

2023 : 800 candidatures pour 125 places

2024 : 1600 candidatures pour 125 places

2025 : 1677 candidatures pour 125 places

2026 : 2201 candidatures pour 125 places



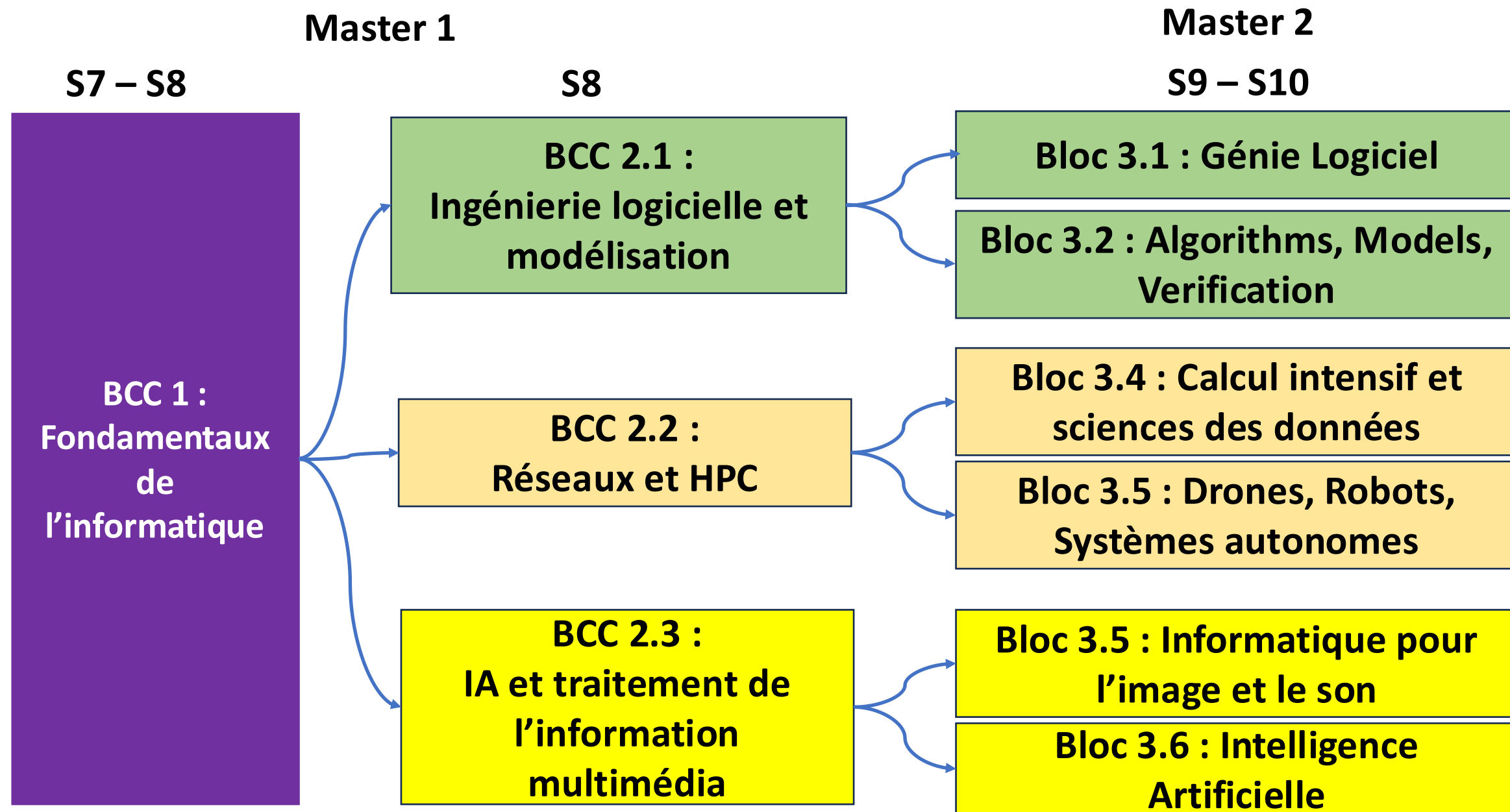
Enseignements

<https://masterinfo.emi.u-bordeaux.fr/wiki/doku.php?id=start>

Du nouveau cette année

- Mise en place des BCC (en Master 1)
- Ouverture de 5 parcours à l'apprentissage en M2

S10	Bloc 4 : Compétences transversales et professionnalisation (36 ECTS)					
S9	Bloc 3.1 : Spécialisation avancée disciplinaire GL (24ECTS)	Bloc 3.2 : Spécialisation avancée disciplinaire AMV (24ECTS)	Bloc 3.3 : Spécialisation avancée disciplinaire CISD (24ECTS)	Bloc 3.4 : Spécialisation avancée disciplinaire DRSA (24ECTS)	Bloc 3.5 : Spécialisation avancée disciplinaire IIS (24ECTS)	Bloc 3.6 : Spécialisation avancée disciplinaire IA (24ECTS)
S8	BCC 1 INFO : Fondamentaux de l'informatique (42 ECTS)			Bloc 2.1 : Ingénierie logicielle et modélisation (18 ECTS)	Bloc 2.2 : Réseaux et HPC (18 ECTS)	Bloc 2.3 : IA et traitement de l'information multimedia (18 ECTS)
S7				(Master Informatique)		





Master 1

S8

BCC 1 INFO :
Fondamentaux de l'informatique (42 ECTS)

- Projet de programmation – 12 ECTS

S7

- Calculabilité et complexité – 6 ECTS
- Systèmes d'exploitation – 6 ECTS
- Approche objet – 6 ECTS
- Analyse, classification et indexation des données – 6 ECTS
- Intelligence Artificielle – 3 ECTS
- Anglais – 3 ECTS

Master 1 : Semestre 7 - Tronc Commun

- Calculabilité et complexité (Resp. Anca Muscholl)
- Systèmes d'exploitation (Resp. Raymond Namyst)
- Analyse, classification et indexation des données (Resp. Akka Zemmari)
- Approche objet (Resp. Lionel Clément)
- Intelligence Artificielle (Resp. Akka Zemmari)
- Anglais

S8

Bloc 2.1 :
Ingénierie logicielle et modélisation
(18 ECTS)

- Conception formelle – 6 ECTS
- UE au choix (6 ECTS) :
 - Architecture Logicielle – 6 ECTS
 - Optimisation combinatoire – 6 ECTS
- Au choix (6 ECTS) :
 - Introduction à la vérification – 6 ECTS
 - Programmation des architectures parallèles – 6 ECTS
 - Bases de données avancées – 6 ECTS

Bloc 2.2 :
Réseaux et HPC
(18 ECTS)

- Administration des réseaux – 6 ECTS
- Réseaux et protocoles – 6 ECTS
- Programmation des architectures parallèles – 6 ECTS

Bloc 2.3 :
Intelligence artificielle et traitement de
l'information multimédia (18 ECTS)

- Machine & Deep Learning – 6 ECTS
- UE au choix (6 ECTS) :
 - Mondes 3D – 6 ECTS
 - Connaissance et raisonnement – 6 ECTS
- UE au choix (6 ECTS) :
 - Traitement d'images – 6 ECTS
 - Programmation des architectures parallèles – 6 ECTS
 - Bases de données avancées – 6 ECTS
 - Optimisation combinatoire – 6 ECTS



Master 2 (parcours)

Master 2 : spécialisation (parcours)

- Algorithmics, Models and Verification – AMV (Resp. Vincent Penelle)
- Informatique pour l'image et le son – IIS (Resp. Pierre Bénard)
- Systèmes autonomes (robots, drones), perception, interaction, contrôle – ASPIC (Resp. Serge Chaumette)
- Calcul intensif et sciences des données – CISD (Resp. Abdou Guermouche)
- Génie logiciel – GL (Resp. Philippe Narbel)
- Intelligence artificielle – IA (Resp. Akka Zemmari)

	Bloc 3.1 : Spécialisation avancée disciplinaire GL (24 ECTS) • Conduite de projet – 6 ECTS • Programmation web – 6 ECTS • Programmation à grande échelle – 6 ECTS • UE au choix (6 ECTS) : • Applied Algorithmics – 6 ECTS • Advanced Graph Theory and Distributed Algorithms distribuée – 6 ECTS • Apprentissage automatique appliqué – 6 ECTS • Sciences des données et des réseaux – 6 ECTS • Techniques avancées de programmation – 6 ECTS • Introduction to Quantum Computing – 6 ECTS • Logique et langages – 6 ECTS	Bloc 3.2 : Spécialisation avancée disciplinaire AMV (24 ECTS) • Au choix (24 ECTS) : • Logic and Languages – 6 ECTS • Games, Synthesis and Control – 6 ECTS • Applied Algorithmics – 6 ECTS • Advanced Graph Theory and Distributed Algorithms – 6 ECTS • Introduction to Quantum Computing – 6 ECTS	Bloc 3.3 : Spécialisation avancée disciplinaire CISD (24 ECTS) • Algorithmique HPC, classification, apprentissage – 6 ECTS • Architectures, langages et modèles de programmation – 6 ECTS • Environnements d'exécution, d'extraction et de visualisation – 6 ECTS • Modules applicatifs – 6 ECTS	Bloc 3.4 : Spécialisation avancée disciplinaire DRSA (24 ECTS) • Perception, Vision et Reconstruction 3D – 6 ECTS • Contrôle pour Drones et Robots – 6 ECTS • Drones, robots, essaims : enjeux technologiques, architectures et cas d'usage – 6 ECTS • Matériels et systèmes embarqués sur drones et robots – 6 ECTS	Bloc 3.5 : Spécialisation avancée disciplinaire IIS (24 ECTS) • Synthèse d'images avancée – 6 ECTS -- Prérequis : Mondes 3D • Augmented and Virtual Reality – 6 ECTS • Traitement du son et de la musique – 6 ECTS • Acquisition, Reconstruction and Medical Imaging – 3 ECTS • Advanced Topics for IPCVai – 3 ECTS	Bloc 3.6 : Spécialisation avancée disciplinaire IA (24 ECTS) • Apprentissage par renforcement – 6 ECTS • Architectures de Réseaux Neuraux avancées – 6 ECTS • Knowledge Representation – 6 ECTS • Explainable AI – 3 ECTS • Interdisciplinary Digital Sciences and Societal Impact (Numerics 2) – 3 ECTS	
--	---	---	--	--	---	--	--

Bloc 4 : Compétences transversales et professionnalisation (36 ECTS)

- Stage long (24 ECTS)
- Articles et séminaires scientifiques (Numerics 1) – 3 ECTS

GL (9 ECTS)	AMV (9 ECTS)	CISD (9 ECTS)	DRSA (9 ECTS)	IIS (9 ECTS)	IA (9 ECTS)
• Projet de fin d'études – 6 ECTS • Au choix (3 ECTS) : • Interdisciplinary Digital Sciences and Societal Impact (Numerics 2) – 3 ECTS • Anglais – 3 ECTS	• Software Verification – 6 ECTS • Au choix (3 ECTS) : • Anglais – 3 ECTS • Interdisciplinary Digital Sciences and Societal Impact (Numerics 2) – 3 ECTS • Seminar – 3 ECTS	• Culture de l'ingénieur (6 ECTS) • Anglais – 3 ECTS	• Ouverture au monde économique – 3 ECTS • Au choix (3 ECTS) : • Projet de fin d'études – 3 ECTS • Concours drones – 3 ECTS • Au choix (3 ECTS) : • Anglais – 3 ECTS • Méthodes et Outils pour la conduite de Projets Informatiques – 3 ECTS	• AI and Sustainability – 3 ECTS • Projet de fin d'études – 3 ECTS • Au choix (3 ECTS) : • Anglais – 3 ECTS • Méthodes et Outils pour la conduite de Projets Informatiques – 3 ECTS • Seminar – 3 ECTS	• Interdisciplinary Digital Sciences and Societal Impact (Numerics 2) – 3 ECTS • Projet de fin d'études – 3 ECTS • Au choix (3 ECTS) : • Anglais – 3 ECTS • Méthodes et Outils pour la conduite de Projets Informatiques – 3 ECTS • Seminar – 3 ECTS

Tronc commun → Parcours

- Orientation à l'issue du S7
- Sur la base des vœux exprimés en cas de sureffectif,

ATTENTION à bien exprimer TROIS choix DISTINCTS

- Sélection sur les résultats disponibles au moment de la décision

ATTENTION aux Contrôles, Projets, Assiduité, ...

- Une réunion spécifique en **NOVEMBRE**.

Evaluation

- Le contrôle continu CC est obligatoire
 - Possibilité de dispense de CC au cas par cas, notamment pour les étudiants salariés (copie du contrat de travail)
- Vérifier les Modalités de CC (MCC), certaines UE sont en CC uniquement (site de l'université, onglet Formation)
- Attention, certaines UE ne peuvent pas être repassées en session 2.
- Note éliminatoire: **if (note UE < 4) {année = false;}**

Evaluation

- Compensation possible uniquement à l'intérieur des blocs
- La progression de Master 1 au Master 2 ne peut se faire à crédit : **il faut valider tous les blocs de M1 pour passer en M2.**
- Un étudiant **NE PEUT PAS OBTENIR** son diplôme de Master **sans valider une UE d'anglais** pendant son Master.

A propos des certificats médicaux ...

- Potentiellement acceptés en CC, refusés en examen terminal
- Toute absence à un CC doit être signalée et justifiée selon les modalités et dans les délais prévus par le règlement des études.
- Le certificat doit permettre d'établir l'impossibilité d'être présent à la date du contrôle. Il n'a pas à mentionner de diagnostic.
- Les justificatifs sont susceptibles de faire l'objet d'un contrôle administratif portant sur leur régularité et leur authenticité, dans le respect du secret médical.
- La falsification ou l'utilisation d'un certificat inexact peut entraîner une procédure disciplinaire et, le cas échéant, des poursuites pénales.

Jury de Master

Resp. A. Zemmari

Membres: P. Bénard, S. Chaumette, R. Guermouche, P. Narbel et V. Penelle

Le redoublement en Master 1 et 2 n'est jamais acquis

- Contactez vos responsables de parcours et le président de jury en cas de problème.
- Les règles de l'université dans les cas de fraudes seront appliquées.
- Il attribut des points de jury en fonction de l'assiduité, du comportement et de l'investissement pour:
 - obtenir une UE, un Semestre ou une année.
 - avoir une mention.

De l'usage de l'IA ...

- **En classe** : interdit, sauf autorisation explicite de l'enseignant.
- **Pour les projets et devoirs maison** : interdit, sauf indication contraire de l'enseignant. Tout usage non autorisé pourra être considéré comme une fraude et faire l'objet de sanctions.
- **Pour apprendre, mieux comprendre et approfondir vos connaissances** : utilisez-la volontiers, avec esprit critique, et vérifiez toujours les informations obtenues.
- **En cas de doute, demandez l'autorisation à votre enseignant.**

Stages Master 1

- Possibilité de stage optionnel en M1 (juin-juillet) (Resp. P. Lionel Clément)
- Supplément au diplôme (pas dans la moyenne, apparaît sur le diplôme final)
- Exemple: stage lié à une équipe de recherche du LaBRI (solliciter les enseignants-chercheurs)

Devenez Tuteur·rice en Informatique ! (Licence & Master – Université de Bordeaux)

Toutes les infos ici 



Missions :

- Accompagner des étudiants de L1 à L3 en informatique
- Répondre à leurs questions de cours, TD, TP, projets
- Encadrer :
 - Séances individuelles (en présentiel au CREMI)
 - Permanences (bât. A22)

Quand ?

- Période : **14/09/2026 → 19/06/2027**
- Volume : **28h par poste**
- **3 postes encore disponibles**

 **Rémunération** : 18,48 €/h brut

Profil recherché :

- Étudiant·e en **L3 ou M1 informatique** (de préférence ayant suivi la licence d'info à UB)
- Bon niveau académique
- Sens de la pédagogie et du relationnel

 **Candidature (CV + lettre de motivation)** à envoyer avant **7 septembre 2026** à : victoria.bourgeais@u-bordeaux.fr

Divers

Délégués étudiants

- 1 + 1 par groupe de TD
- Réunion de retour sur les enseignements à mi-semestre

Emplois du temps

- ENT, “Mon cursus”

Communication

- Utiliser systématiquement votre adresse mail @etu.u-bordeaux.fr

Internationalisez votre cursus!



Pourquoi?

Acquisition des compétences internationales dans le monde de la recherche et de l'industrie fortement internationalisé.

Contexte du recrutement fortement exigeant par rapport aux compétences internationales (témoignages des industriels)

Comment?

Suivre un parcours International :
(Licence : PI, Masters – parcours internationaux)

Mobilité conventionnée avec une des universités partenaires :
(1 semestre, 1 année, un stage)

L'UBX a des accords ERASMUS + : 276 disciplinaires ou globaux avec des universités européennes, les accords d'échange avec les États-Unis, le Japon, ...

Programmes courts hybrides BIP :
(Blended International Programs) : 1 semaine de regroupement sur site, travail en ligne;

Ecoles d'été :
dans le cadre des masters internationaux ou du réseau ENLIGHT

Int@Home : UE d'échange virtuel à la place de UE d'anglais classiques;
volet « international » dans des UEs disciplinaires

Vous êtes soutenus!

Bourses de mobilité :

- AMI,
- ERASMUS +,
- Région de la Nouvelle Aquitaine

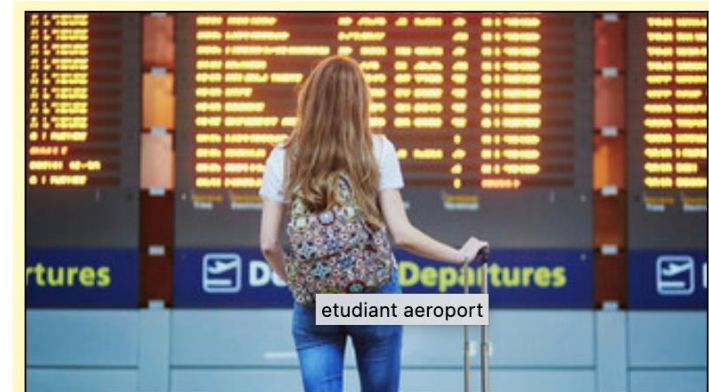
Information :

- Réunions d'information par le Bureau de Mobilité de la DRI UBX- *surveillez vos boîtes à lettres !*

Votre contact au sein de l'UF :

- Mobilité : référent RI de l'UF mikhail.raskin@u-bordeaux.fr
- Int@home : alexandra.reynolds@u-bordeaux.fr, michel.nefti@u-bordeaux.fr

Planifiez en avance ! (année N-1 ou tout début du S-1)



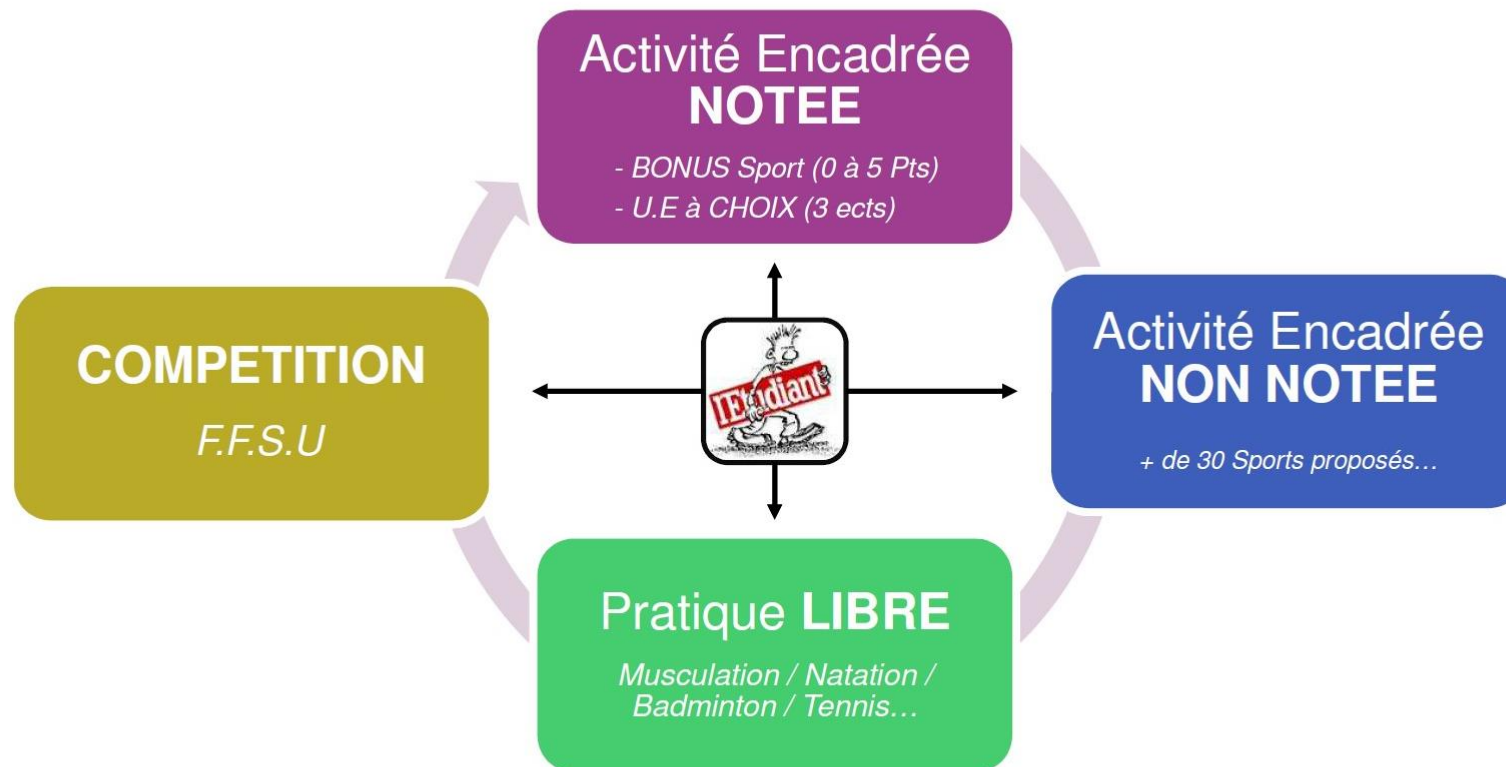
Bourses Erasmus+ et Aide à la mobilité internationale (AMI)

Faites du Sport !!!



- 28 hectares d'équipements sportifs
- 250 médailles et titres sportifs par an
- 1 piscine olympique
- 5 terrains de rugby
- 4 terrains de foot synthétiques
- 1 piste athlétisme
- 6 courts de tennis
- 1 fronton
- 1 salle de de danse
- Nombreux gymnases multisports

Le SPORT au Collège S.T : 4 possibilités de pratique



SERVICE des SPORTS S.T	ACTIVITES SPORTIVES PROPOSEES
Hall - Bâtiment Licence A22 ☎ : 05.40.00.63.69 ✉ : sport-st@u-bordeaux.fr f https://fr.fr.facebook.com/Sportuniversitebordeaux/	<u>Consulter le lien :</u> http://www.u-bordeaux.fr/Campus/Sport/Activites2

BONUS SPORT en Licence et Master :

Contenu et Procédure d'inscription

BONUS SPORT de 0 à 5 Pts

par semestre de sport effectué
en dehors de l'emploi du temps

- 10 semaines de cours minimum sur les 12 possibles
- Points ajoutés à la somme des points du semestre / 200

Niveau LICENCE	8 Pts = Performance motrice 8 Pts = Progression / Régularité des apprentissages 4 Pts = Attitudes en situation					
NOTE / 20 Pts	de 0 à 9	10 à 12	12 à 14	14 à 16	16 à 18	18 à 20
Points BONUS	0	1	2	3	4	5
Niveau MASTER	ETUDIANT Débutant	DEPARTEMENTAL Débrouillé				
				REGIONAL Confirmé		
					NATIONAL Expert	INTERNATIONAL

- ✓ Dès le **LUNDI 07 SEPT** → consulter les activités sportives du collège ST :
 - Sur le lien : <http://www.u-bordeaux.fr/Campus/Sport/Activites2>
 - Ou sur l'affichage au Service des Sports ST (Rdc hall bât A22)
- ✓ Dès le **LUNDI 07 SEPT** → si l'activité retenue nécessite une Préinscription (sigle P.I dans colonne droite), vous devez vous préinscrire directement en cliquant sur le lien : <http://sport-st.u-bordeaux.fr/inscriptions.php> (à l'aide de votre IDENTIFIANT et MOT de PASSE université)
- ✓ Le **LUNDI 14 SEPT** → début des cours de sport... Présentez-vous directement sur l'installation sportive avec votre carte d'étudiant auprès du professeur d'EPS (jour, lieu et horaire précisé) responsable de l'activité de votre choix pour confirmer auprès de lui votre inscription

SERVICE des SPORTS S.T

Hall du
Bâtiment A22

☎ : 05.40.00.63.69

✉ : sport-st@u-bordeaux.fr



université
de BORDEAUX

Administration

Master 1 et 2 Informatique

José-Louis De Miras

uf-info.sp-mi@u-bordeaux.fr

9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h00 (lundis, jeudis & vendredis)

8h00-12h30 et 13h30 à 17h55 (mardis)

(fermé le mercredis)

05 40 00 60 46

Moodle (en cours) : <https://moodle.u-bordeaux.fr/course/view.php?id=21487>

Autres Contacts :

→ *Etudiants à besoins spécifiques*

salariés, sportifs haut ou bon niveau, en situation de handicap et/ou longue maladie, artistes confirmés : →

Accompagnement pour les enseignements et examens

Constitution d'un dossier auprès de Karine VERDEAU

karine.verdeau@u-bordeaux.fr - Bâtiment A22

→ *Etudiants étrangers*

Direction des Relations Internationales (DRI) Bat A37

Étudiants arrivants à l'Université de Bordeaux (exemple : Erasmus+) :

sarah.figues@u-bordeaux.fr

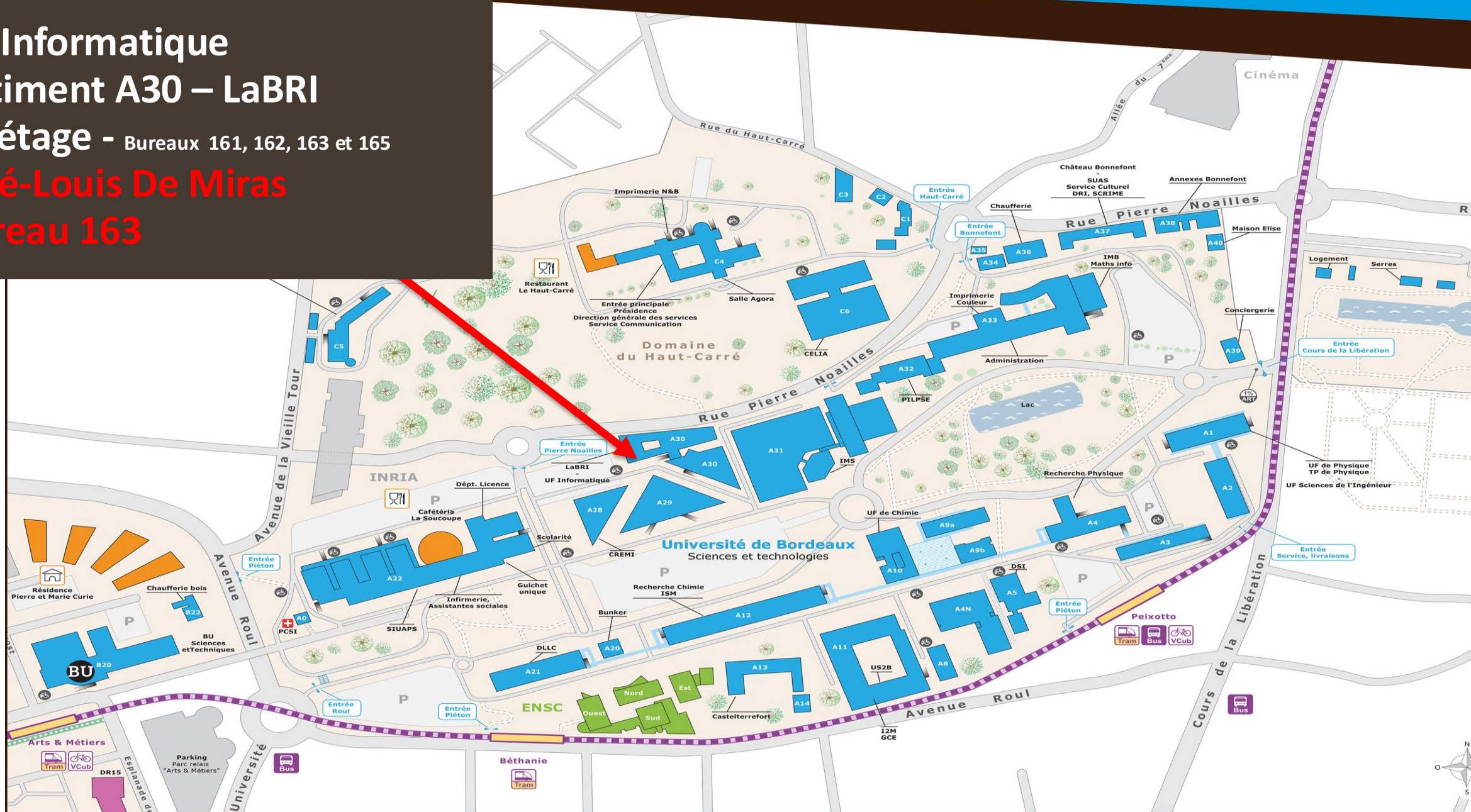
Étudiants sortants de l'Université de Bordeaux (convention de stage à l'étranger) :

melanie.lecouvey@u-bordeaux.fr

UF Informatique Bâtiment A30 – LaBRI

1^{er} étage - Bureaux 161, 162, 163 et 165

José-Louis De Miras
Bureau 163



Les missions du secrétariat de l'UF

- Saisie des Inscriptions pédagogiques : UE obligatoires et optionnelles pour visibilité sur votre ENT et convocations aux examens.
 - ❖ M2 : Communiquer au secrétariat dès à présent vos UE Optionnelles choisies
- Mise en place des Emplois du temps en collaboration avec l'équipe pédagogique
 - ❖ Consulter quotidiennement l'emploi du temps sur votre ENT/Site Université
- Organisation des examens et résultats en collaboration avec les enseignants et la Scolarité :
 - ❖ Respect des périodes de consultation des copies, réinscriptions en ligne/ENT aux épreuves Session 2.
- Traitement des Conventions de stage :
 - Délai de rigueur : 1 mois avant le début du stage
 - Retard = date de début de stage reportée
 - PAS DE CONVENTION = PAS DE STAGE**

Et, Appui journées entreprises, appui aux équipes pédagogiques, organisation logistiques des rentrées, soutenances de stages, des remises de diplômes, interface avec la Scolarité, finances, etc ...

Votre priorité administrative aujourd'hui

- ❖ Effectuer ou finaliser votre Inscription administrative en ligne (Scolarité – Bât A22)
- ❖ Activer votre Identité Numérique Université Bordeaux pour :
 - ❖ accès Espace Numérique de Travail (ENT),
 - ❖ accès adresse mail « Université »,
 - ❖ accès au détail de vos inscriptions pédagogiques
 - ❖ accès à vos convocations aux examens
 - ❖ **ACCES CREMI**



Bonne rentrée !!!

<https://masterinfo.emi.u-bordeaux.fr/wiki/doku.php?id=start>